

Accès aux Services de réadaptation en milieu scolaire



Étape 1

Vous avez des préoccupations au sujet d'un ou d'une élève? Discutez tout d'abord avec l'équipe-école.

Si vous croyez qu'un ou une élève pourrait bénéficier d'un soutien en ergothérapie, en physiothérapie ou en orthophonie pour participer plus pleinement aux activités scolaires, veuillez en discuter avec les autres membres de l'équipe-école. Au besoin, communiquez avec l'équipe du centre ErinoakKids assignée à votre école.

Étape 2

Discutez des Services de réadaptation en milieu scolaire avec la famille et obtenez son consentement à un aiguillage aux services.

Discutez avec les parents de vos observations, et expliquez en quoi les Services de réadaptation en milieu scolaire pourraient aider leur enfant à participer plus pleinement aux activités scolaires. Le conseil exigera un consentement écrit pour soumettre une demande; ce consentement est consigné sur le formulaire de conseil scolaire réservé à cet effet. Les thérapeutes du centre ErinoakKids demeurent à votre disposition si vous avez des questions.

Étape 3

Envoi de la demande par l'école au centre ErinoakKids (p. ex., orthophoniste du conseil scolaire, enseignante en enfance en difficulté)

L'école remplit le formulaire de demande d'admission aux Services de réadaptation en milieu scolaire et le fait suivre au centre ErinoakKids. Lorsque la demande concerne les services d'orthophonie, un deuxième questionnaire doit être rempli par l'orthophoniste du conseil scolaire. ErinoakKids envoie ensuite à la famille de l'information par la poste au sujet de ses services. Les familles devraient consulter le site Web www.erinoakkids.ca afin de trouver des ateliers qui pourraient les intéresser. Le contenu est principalement en anglais. En septembre, en janvier et en mai, ErinoakKids envoie aux écoles une liste à jour des élèves qui reçoivent activement des services et des élèves qui sont en attente de services.

Étape 4

Appel aux parents du ou de la thérapeute du centre ErinoakKids

Avant de commencer à offrir des services à l'élève, le ou la thérapeute du centre ErinoakKids communique avec les parents pour discuter des services et obtenir un consentement à l'évaluation et aux interventions. Le ou la thérapeute invite également les parents à s'inscrire sur le portail sécurisé ErinoakKids Connect, où seront affichés les rapports et notes de consultation concernant leur enfant.

Étape 5

Consultation avec l'équipe scolaire/observation en classe

Le ou la thérapeute pourrait consulter le personnel scolaire ou observer l'élève en salle de classe. Au besoin, le ou la thérapeute pourrait prévoir une évaluation plus approfondie, de concert avec l'école. L'évaluation a lieu à l'endroit le plus propice (salle de classe, bibliothèque, salle de réunion, etc.)

Étape 6

Évaluation

Le ou la thérapeute peut effectuer des évaluations individuelles auprès de l'élève ou essayer de l'équipement permettant de mieux répondre à ses besoins à l'école. Il ou elle communique les résultats de l'évaluation ainsi que ses recommandations à l'école et aux parents. Les élèves qui n'ont pas besoin de services plus approfondis obtiennent leur congé après cette étape.

Étape 7

Intervention

Des interventions sont offertes individuellement ou en groupe, selon les besoins de l'élève. Le ou la thérapeute travaille de près avec l'équipe scolaire pour fixer des buts, établir un plan d'intervention et déterminer l'environnement dans lequel les services seront fournis. La plupart des services sont offerts à l'école ou dans les locaux du centre ErinoakKids. Certains services pourraient être fournis à domicile aux enfants ayant des besoins physiques complexes nécessitant de l'équipement à utiliser à la maison.

Étape 8

Fin de l'épisode de services

À la fin de l'épisode de services, le ou la thérapeute discute avec la famille et l'équipe scolaire de stratégies permettant de poursuivre les progrès. Au besoin, le ou la thérapeute recommande un autre épisode de services. La nouvelle demande peut être effectuée immédiatement après la fin de l'épisode de services. L'inscription à la liste d'attente a lieu en fonction de la date de cette nouvelle demande.

